



Marseille, le 22.08.2016

Monsieur le Président de la Métropole Aix Marseille Provence
A l'attention de la Direction de l'Environnement et de l'Ecologie
Urbaine
Le Pharo – 58 boulevard Charles Livon
13007 MARSEILLE

Objet : Demande d'appel de fonds

REF : CONVENTION 15/1545 Délibération n°DTM 003-1064/15/BC

Monsieur,

L'association des Entrepreneurs de la Vallée de l'Huveaune et la communauté urbaine Marseille Provence Métropole, ont signé dans le cadre du plan énergie territorial une CONVENTION référencée sous le numéro 15/1545

En vertu de cette convention et de la délibération n°DTM 003-1064/15/BC, exécutoire à compter du 21 septembre 2015 et votée par la communauté urbaine Marseille Provence Métropole, l'association demande une subvention d'un montant de quinze mille Euros (15000 Euros) pour l'année 2016.

Aussi, je me permets de vous solliciter, par la présente, le versement de cette subvention .

Vous trouverez annexé à ce courrier le programme des actions prévues dans le cadre de la subvention demandée

Dans l'attente,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Claude ROBERT

Président,

Les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée

"Les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée"
C/O D'Huart Industrie
13, rue Pierre Dravet
13011 MARSEILLE
Siret / 522 301 910 00017

Association Les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée, C/O D'Huart Industrie 13 Rue Pierre
Dravet 13011 Marseille
Siret 52230191000017

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2016



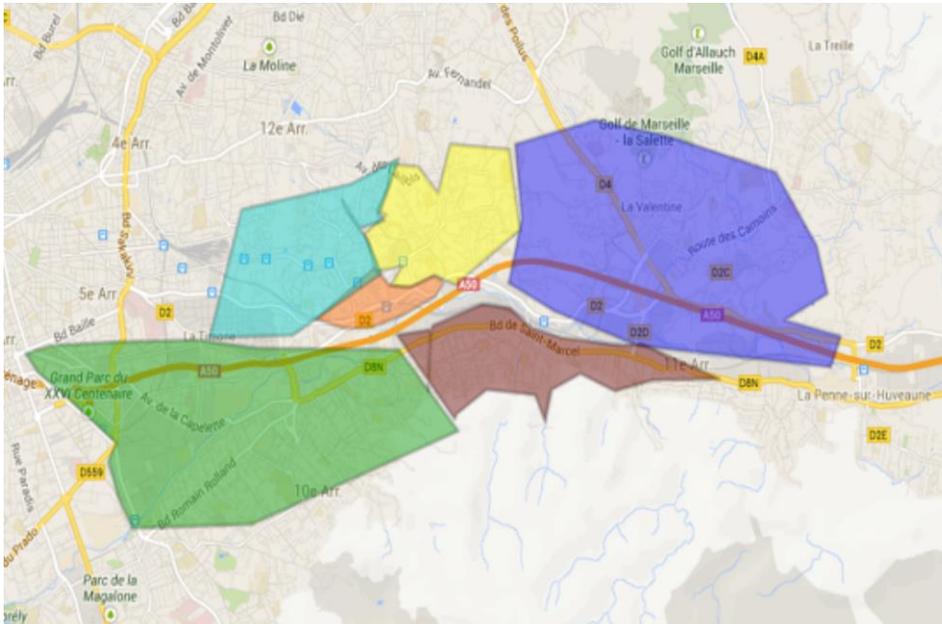
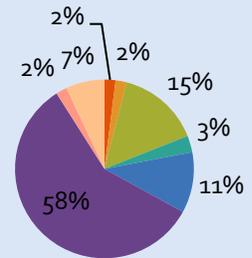
Présentation de l'association

L'association Les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée (LEHV) est la seule association d'entreprises existante sur la Vallée de L'Huveaune qui couvre un vaste territoire économique de l'Est de Marseille avec 4 pôles économiques majeurs constitués par 1500 entreprises pour 15 000 salariés) :

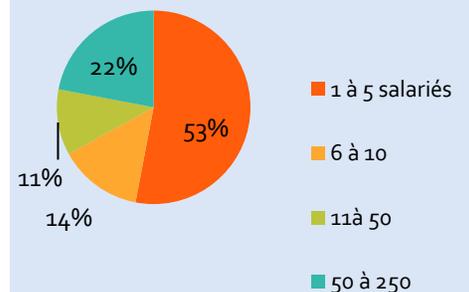
- La Valentine
- Saint Jean du Désert Les Caillols
- Saint Marcel La Valbarelle
- Grand Capelette

Créé en décembre 2009, L'association LEHV regroupe à ce jour 280 entreprises représentant 22% des effectifs salariés totaux de la zone. Cette association économique loi 1901 a été créée pour répondre aux problématiques spécifiques des entreprises de chaque zone d'activités de l'Huveaune Vallée , en termes d'amélioration des équipements et des infrastructures, de services et d'information, de réseau professionnel, d'emploi

Répartition des établissements (Sur la base des 280 entreprises représentées)



Répartition des effectifs (sur la base des 280 entreprises représentées)



SUBVENTION DEMANDEE : 15000 EUROS

Nombre d'actions : 3
Date de mise en œuvre :
Année 2016

Le lieu de réalisation :

Marseille Vallée de l'Huveaune

Fiches actions :

ACTION 1 Préfiguration (préparation au lancement du) PDIE Vallée de l'Huveaune

→ Contexte de la demande :

En 2016 dans son programme d'action LEHV prévoit la réalisation d'une mise à jour du pré-diagnostic mobilité Vallée de l'Huveaune qui constituera une **étape préalable** utile pour évaluer le périmètre de la démarche PDIE globale

→ Présentation de l'action :

Le processus d'élaboration comprend plusieurs volets interdépendants et d'importance égale dont la bonne gestion est l'une des clés du succès d'un PDIE :

PREFIGURATION ET ENJEUX :

- **Le volet lié à la concertation et à la sensibilisation** destiné à associer pleinement l'ensemble des parties prenantes : salariés, entreprises, partenaires institutionnels et collectivités locales avec la création d'un groupe de travail en désignant un référent PDIE, en regroupant les AOT et les représentants des commissions filières (Industrie, Santé, Commerces et Services) représentant l'ensemble des Entreprises adhérentes de LEHV
- **Le volet financier** correspondant à la réalisation du PDIE (Etablissement du budget et recherche de co-financements)

Il s'agira lors de la préfiguration 2016 de **comprendre les enjeux du territoire** avec une mise à jour **sommaire du pré diagnostic mobilité réalisé en 2013**, basé sur les données qui ont été établies par les collectivités ayant lancé le Schéma de Cohérence Territoriale en vue de la Métropole Aix Marseille Provence, et tout autres documents ayant été produits du fait du plan Climat et des mutations en cours (PPRI Contrat de rivière et de baie, PLU Intercommunal etc.). L'étude de ces documents permettra de repositionner la **pertinence de la démarche** en fonction du **contexte local**, des projets, en cours ou programmés, susceptibles d'avoir un impact sur les conditions d'accès à la zone, des projets structurants et pôles générateurs de déplacements (commerces, loisirs, etc.) à l'échelle du bassin Est de Marseille

OBJECTIF DU PDIE VALLEE DE L'HUVEAUNE :

Améliorer les déplacements générés par les entreprises des pôles d'activités des arrondissements 9,10,11,12 de Marseille en réduisant la place de la "voiture solo", en développant le covoiturage, les transports collectifs et les "modes actifs"(vélo et marche), en limitant le nombre de déplacements.

PLANNING PREVISIONNEL

2016 Préfiguration

2017 Recherche de financement et lancement du projet

2018 Restitution et programmation des actions

ACTION 2 Expérimentation Navette interentreprises

→ Présentation de l'action :

LEHV réunira les parties prenantes pour mettre en place le partage d'une navette 8 places inter-sites commercial de la Valentine au départ de la gare de la Vallée verte et de la Barasse aux autres entreprises de la Vallée de l'Huveaune et sensibiliser en entreprises les dirigeants à inciter leur collaborateurs à utiliser ce service

ACTION 3 Sensibilisation

→ Présentation de l'action

En 2016 LEHV menera plusieurs actions de sensibilisation

- Participation et promotion des actions de l'association dans le cadre de la semaine de la mobilité organisées par la MDEM
- Participation et promotion des actions de l'association aux petits déjeuners mobilité MDEM et au RDV des écoentrepreneurs

→ Les Publics cibles et nb de bénéficiaires :

Le PDIE permet des gains de productivité parfois substantiels et il doit apparaître davantage comme un investissement

L'association LEHV mènera une sensibilisation principalement sur les pôles d'activités de la Vallée de l'Huveaune. La Cible prioritaire des ZA précitée comprend environ 1500 entreprises de plus de 5 salariés et près de 15000 salariés

→ Moyens mis en œuvre

D'un point de vue humain :

Un permanent a été recruté en 2010.

Cette personne a pour mission de mettre en œuvre la politique définie et assurer les missions suivantes:

- animer le réseau d'entreprise et identifier leurs besoins
- accueillir et informer les nouvelles entreprises de la ZA
- structurer et concevoir une offre de services aux entreprises et aux salariés
- assurer le lien entre l'association, les adhérents, les collectivités.
- assurer le secrétariat de l'association et suivre les dossiers stratégiques
- prospecter de nouveaux adhérents
- concevoir les outils de communication

L'association étant constituée de 12 administrateurs, ces chefs d'entreprises bénévoles, apportent régulièrement leur contribution dans le cadre des groupes de travail liés au pilotage de certains dossiers techniques.

D'un point de vue matériel et opérationnel :

L'association a développé différents supports de communication propre lui permettant de promouvoir ses activités auprès de 1500 entreprises du territoire.(Comme par exemple la newsletter envoyée à plus de 1500 entreprises et à tous les partenaires de l'association...)